



Implantation d'une entreprise en france

Par **Sylvie**, le **09/11/2010 à 10:25**

Bonjour,

Nous avons recemment emmenage en France depuis l'Angleterre.

Nous sommes Ingenieurs en charpentes. L'entreprise ne compte que mon mari et moi. Mon mari est l'ingenieur et je m'occupe du secretariat et de la comptabilite. Notre entreprise, sur le sol Francais, n'aura toujours que des clients Anglais et nous serons payes sur un compte en banque Anglais. Notre revenu annuel est aleatoire.

Sous quel regime conviendrait-il d'inscrire notre entreprise en France?

Vous remerciant de toute aide apportee. Et Excusez mon Francais.

Salutations.

Sylvie